



Ethias Youth Solidarity Awards

Une initiative du Ethias Impact Fund géré par la Fondation Roi Baudouin

Introduction

Trois jeunes Belges sur dix (30 %) ont déjà connu la précarité. En Belgique, plus d'un quart des jeunes (27 %) ont même déjà fait appel à un CPAS et plus de trois jeunes sur dix (33 %) éprouvent moins de plaisir dans la vie à cause de soucis d'argent. Ce ne sont là que quelques chiffres frappants qui ressortent d'une enquête menée auprès de 1.000 jeunes entre 16 et 30 ans sur la précarité financière des jeunes.¹ De plus, l'accompagnement d'un jeune et ses besoins, nécessitent souvent une approche spécifique et différente de celle des adultes.

C'est pourquoi l'Ethias Impact Fund, le fonds d'entreprise créé par Ethias, s'attaque au problème de la pauvreté chez les moins de 30 ans et veut encourager les asbl et les CPAS de Belgique à prendre des initiatives supplémentaires, spécifiquement dédiées aux jeunes.

De quoi s'agit-il ?

Les Ethias Youth Solidarity Awards sont attribués à des CPAS ou des organisations sans but lucratif qui mettent en œuvre des initiatives visant à éviter que des jeunes tombent dans la précarité ou qui accompagnent des jeunes précarisés pour leur assurer un bon départ dans la vie.

Quelques exemples de projets

- AMO Re'Source, Nova MJ et le CPAS de Chaudfontaine : offrir un espace mobile de discussion et d'échange d'idées pour les jeunes dans les quartiers défavorisés.
- CPAS de Trooz : financer l'achat d'un véhicule semi-commercial pour le département « taxi social » pour que les jeunes puissent avoir accès à leurs services et leurs droits.
- CPAS de Waremme : mise en place d'une plateforme de services pour prévenir et combattre la pauvreté des enfants

Autres exemples sur : <https://ethiasyouthsolidarityawards.be/index.php/fr/home-francais/>

¹ L'institut d'études indépendant Indiville a mené cette étude à grande échelle, commandée par Ethias, sur la précarité financière des adolescents et jeunes adultes. Les données ont été collectées via une enquête quantitative en ligne auprès de 1.057 répondants âgés de 16 à 30 ans. Le travail de terrain a eu lieu entre le 6 et le 13 octobre 2021.

Pour qui ?

Cet appel est destiné :

- aux organisations sans but lucratif sous statut d'asbl, ayant dans leur mission de base le soutien à la jeunesse
- aux CPAS dont le siège social se situe en Belgique.

Quels sont les critères de sélection ?

Votre demande de soutien est recevable si :

- votre dossier de candidature a été entièrement complété dans la langue du formulaire et a été introduit dans le délai imparti ;
- votre dossier de candidature est complet, y compris les annexes prévues dans le formulaire ;
- le responsable de votre organisation a plus de 18 ans ;
- elle a été déposée par une asbl ou un CPAS établi en Belgique ;
- le candidat n'a pas obtenu de Ethias Youth Solidarity Award dans les deux années qui précèdent cet appel pour le même projet ; et s'il a déjà obtenu un Award précédemment, il doit avoir rendu son rapport d'évaluation avant l'introduction du dossier de candidature ;
- le candidat n'a pas introduit d'autres demandes, ni est associé à un autre projet introduit dans le cadre de ce même appel ;
- le projet faisant l'objet de la demande a pour objectif la lutte contre la précarité.

Parmi les dossiers recevables, la sélection se fera en fonction des critères suivants :

- **Le public cible** : Le projet s'adresse à des jeunes (< 30 ans) vulnérables vivant en situation de pauvreté ou à risque de pauvreté. Le public cible devra être impliqué soit dans l'élaboration, soit dans le développement ou l'évaluation du projet. Le candidat précisera le nombre de jeunes qu'il veut toucher avec son projet et comment il va les toucher.
- **Analyse de besoins** : Le projet répond aux besoins du public cible et à ses réalités de vie. Le candidat devra expliquer comment il a analysé ces besoins et en quoi l'initiative y répond.
- **L'impact** : Le candidat expliquera l'impact qu'il vise avec son projet sur le court, moyen et long terme. Il doit démontrer comment il permet d'aider le jeune à sortir de manière durable de la précarité.
- **Partenariats** : Le projet se fait éventuellement en partenariat avec d'autres organisations qui permettent de renforcer l'impact de celui-ci. Il peut s'agir de

partenariats avec des organisations de lutte contre la pauvreté, des AMO, des écoles ou organisations de formation, des écoles de devoirs, des services d'aide à la jeunesse,... Le candidat expliquera où il se situe avec son projet dans le réseau d'aide qui entoure les jeunes.

- **Concret** : Le projet est suffisamment concret et abouti afin qu'il puisse être mis en œuvre endéans les 18 mois suivant l'obtention du soutien. Le candidat annexera également un budget du projet qui soit suffisamment clair et précis.
- **Contextualisation** : Le candidat expliquera comment le projet s'inscrit dans la stratégie globale de l'organisation. Il définira le budget qui est attribué au projet par rapport au budget global de l'organisation et expliquera dans quelle mesure une pérennisation du projet est possible.
- **Gouvernance** : Le candidat expliquera comment le projet sera géré, par quelle équipe, avec quel suivi.

Soutien

Le budget total disponible pour cet appel est de 275.000 euros.

Le montant du soutien qui peut être octroyé par projet sera de **minimum 5.000€ et de maximum 20.000€**. Le candidat devra justifier le montant qu'il demandera dans son dossier de candidature.

L'attribution d'un soutien financier permet également aux lauréats d'accéder à une visibilité accrue via des reportages vidéo, communiqués de presse, réseaux sociaux de la Fondation Roi Baudouin et d'Ethias.

Pour cela, le lauréat s'engage à :

- Se rendre disponible pour l'équipe technique qui réalisera potentiellement une vidéo du projet.
- Rendre un rapport d'évaluation au plus tard le 1^{er} mai 2025.

Processus de sélection

Un jury indépendant et pluraliste évaluera les dossiers de candidature sur base des critères de sélection décrits ci-avant et décidera des candidats sélectionnés et du montant octroyé par projet.

Calendrier de l'appel à projets

- Date limite pour l'introduction des dossiers : 25 mars 2024
- Communication des résultats : fin mai 2024
- Remise du rapport d'évaluation : mai 2025

Informations additionnelles

Pour avoir plus d'informations et pour obtenir le dossier de candidature en ligne, vous pouvez surfer sur www.kbs-frb.be ou appeler le 02-500 4 555 en mentionnant le numéro de référence D5220240.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant les critères et la procédure de l'appel, vous pouvez contacter Hélène Deconinck (02-549 02 53 – deconinck.h@mandate.kbs-frb.be).